Image not found or type unknown

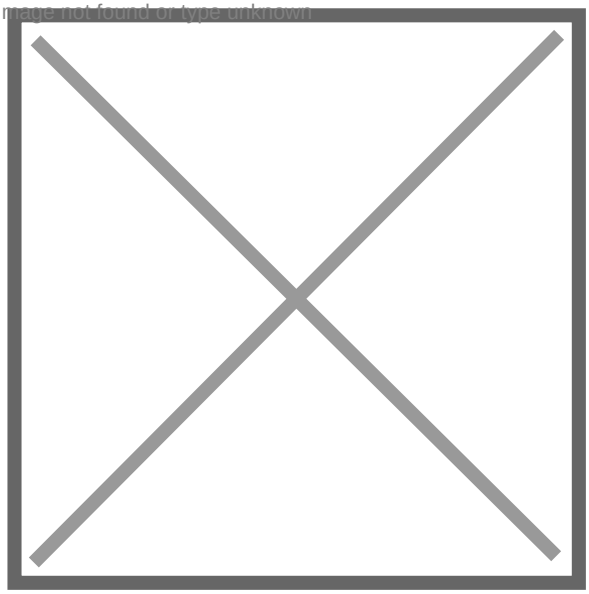

Tres urgent tarif baby sitting jeune etudiante

Par **dupt91**, le **13/09/2009** à **14:10**

Bonjour,

il est vrai que nous sommes jeunes et dans le besoin et que parfois des tarifs quelque peu abusifs sont proposés. Pour lutter contre cela et faire preuve d'information, je voudrais savoir quels sont les tarifs minimums pour la garde d'un bébé de 9 mois en soirée, compte tenu que je suis étudiante, que j'ai 22 ans, que j'ai des expériences et que je suis véhiculée (le temps de trajet aller-retour est de 50-60 minutes environ, et la famille ne prend pas en charge l'essence).

En espérant une réponse de votre part qui est pour moi très urgente, je vous remercie de votre compréhension et de vos précieuses informations.

Par **jeetendra**, le **13/09/2009** à **16:52**

"Les prix d'une baby sitter ne sont pas à déterminer au hasard et " à la tête du baby sitter ".

La garde d'enfants et activités annexes relèvent de la " CONVENTION NATIONALE DES SALARIES DU PARTICULIER EMPLOYEUR " dans la catégorie 2, que je vous invite à lire avant d'employer quelqu'un pour connaître vos droits, vos obligations, vos responsabilités, et celles de l'employé de maison concerné.

Comme tout salarié précaire, le salaire doit inclure le supplément pour congé payé, ce qui porte [fluo]le minimum à 7.16 euros/heure NET [/fluo]ce qui correspond au tarif du "chèque emploi solidarité" vous permettant de déduire une partie de la dépense de vos impôts.... si

vous en payer.

Bien que cela arrange tout le monde de payer "au black" les salariés concernés, c'est un ÉNORME RISQUE EN CAS DE PROBLÈME, et ce n'est pas une bonne affaire ni pour l'employeur, ni pour le salarié qui n'acquiert aucun droit sociaux de son travail.

Quand à l'employeur, sachez que l'emploi de travailleurs non déclarés est très sévèrement sanctionné par la justice..."

Trouvé sur internet www.web-libre.org

Bonjour, attention aux risques de travailler en free lance dans ce domaine, il y a beaucoup de gens malhonnetes, le mieux c'est de travailler avec une agence de placement (www.babysittingservices.com), un bon site, très détaillé, bon dimanche à vous.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés